

Demain la Marine nationale : fin de la période des soldes

Benoît Lugan
Capitaine de frégate

Loi de programmation en gestation délicate, nouvelles orientations de la politique de défense européenne, achèvement de la professionnalisation : la période est favorable au débat sur l'avenir de la Marine nationale, que ces lignes ont la modeste ambition de nourrir. Il faut naturellement examiner les fondements stratégiques d'une défense nationale et européenne pour imaginer l'organisation de la Marine et décrire les matériels dont les marins devront être équipés. Il est tout aussi indispensable de tenir compte dans cette démarche des exigences et aspirations dont témoignent nos concitoyens, et les marins eux-mêmes, pour leur système de défense en général et la Marine en particulier.

Nous verrons ainsi que notre Marine, dont l'importance stratégique et la nécessaire capacité d'action sont aujourd'hui plutôt confortées, devra en minimisant son coût de revient se placer mieux encore en harmonie sociale et au service quotidien des citoyens, quels que soient leurs besoins, pour être enracinée de manière indiscutable dans l'inconscient national.

Éléments d'une stratégie démocratique

Les démocraties occidentales n'attaquent pas les premières, au moins pas avec des forces régulières. En donner les raisons dans le détail serait trop long pour notre propos, d'autant que tout familier de la morale judéo-chrétienne et de la déclaration de droits de l'homme peut intuitivement les appréhender, en constatant par exemple qu'il est question dans ces nations de ministères ou de collègues de défense, et non plus de ministères ou d'écoles de guerre...

On peut en revanche en déduire que le principe animant la stratégie de défense d'un pays appartenant à cette catégorie est celui de la dissuasion : « n'avancez pas, sinon... ». Cette idée se décline en **deux orientations pour l'organisation des forces de défense, celle du contrôle, savoir et prévoir, et celle de l'action, interdire ou permettre, instaurer ou restaurer.**

Contrôler est affaire de patience. Cela fait appel à des forces robustes et endurantes, orientées vers la détection, le recueil de renseignement, l'établissement de situation. Elles

peuvent être de conception et de coût rustiques (une frégate, un avion en patrouille) ou élaborés (un satellite en orbite de surveillance).

Agir est affaire de détermination autant que de mise en condition, et doit être décisive quel que soit son coût matériel. Quelles armes avons-nous utilisées depuis quarante ans, combien de fois et pourquoi ? La réponse objective à cette question (essentiellement des bombes, quelques obus) doit nous inciter à la recherche précise d'une adéquation des armes aux besoins de l'action fulgurante et rare, en qualité et en nombre : aériennes ou aéroportées, leur cherté réduira leur stock au strict suffisant.

Indépendance et influence, orientations stratégiques

La France ajoute aujourd'hui à son souhait réaffirmé d'indépendance nationale celui de l'intégration européenne, et doit satisfaire les exigences de l'une alors que l'autre dicte déjà certains de ses choix. Il lui faut encore en effet organiser ses forces pour préserver l'intégrité de son territoire et protéger ses intérêts, tout en s'engageant de manière croissante aux côtés de ses alliés dans la poursuite d'objectifs communs.

Les forces de dissuasion nucléaire, garantes de notre liberté, ne seront par nature mises à la disposition de l'Europe que sous la forme d'un ensemble insécable. Encore faudra-t-il qu'elles représentent à cette date - si elle survient - la meilleure assurance de paix pour l'Union européenne. Cette dernière serait bien avisée dans cet esprit de maintenir veille et recherche relatives aux autres systèmes d'armes susceptibles de garantir sa sécurité, avant d'être définitivement distancée dans ces domaines par d'autres. Elle pourra ainsi le moment venu faire ses choix en toute indépendance. Les forces nucléaires doivent, quoi qu'il en soit, rester suffisantes en qualité, en volume et en variété. Elles doivent pouvoir agir en toute impunité, c'est-à-dire être assistées par des forces autonomes en quantité adaptée pour assurer la sécurité et la liberté de leurs mouvements.

Basées au plus près des zones de déploiement des sous-marins, ces forces de soutien comptent des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire et des avions, les deux seules catégories de chasseurs de sous-marins réellement efficaces (les bâtiments de surface n'ont jamais atteint une performance réellement satisfaisante dans ce domaine, quel qu'ait été leur coût). Elles comportent également des chasseurs de mines chargés de sécuriser les approches des zones de déploiement. Dédiées à cette tâche unique, elles restent peu convertibles pour d'autres missions.

L'impératif d'économie budgétaire, produit des dividendes de la paix et de la construction européenne, dessine les limites du dispositif de défense national. Il fonde également, avec le souci évident de cohérence dans la construction de forces européennes, le choix de programmes d'armement conduits en coopération. Au jeu de poker européen - le bluff n'en est pas exclu, loin s'en faut -, la mise de départ est essentielle pour le positionnement des partenaires. Entrer dans la partie avec des atouts majeurs, satellites, sous-marins, porte-avions, vecteurs aériens et navals de transport, fixe le niveau auquel la voix de chaque pays sera entendue. Nos voisins britanniques, pour ne citer qu'eux, ont bien intégré ce paramètre et s'équipent en conséquence.

La recherche d'une position d'influence pour la France passe par le choix de ses meilleures cartes :

- Notre pays jouit d'une expérience et d'un savoir-faire reconnus en matière de porte-avions, instruments de puissance majeurs. Le coût de ces navires met en revanche hors de portée budgétaire l'acquisition et l'entretien de plus d'une unité. Des solutions conjoncturelles alliées (d'autres porte-aéronefs) ou françaises (déploiement de forces aériennes) pourront partiellement compenser son indisponibilité.
- Les navires transports d'assaut et les ravitailleurs, atouts d'importance pour la projection de forces, seront des vecteurs peu coûteux de l'influence française.
- Leur coût incite à laisser à nos partenaires européens la possession de frégates puissantes spécialisées dans la lutte sous la mer ou antiaérienne, car nous n'en avons pas un besoin assez permanent pour le justifier.
- Le missile de croisière, tiré de navire, d'avion ou de sous-marin, est l'arme dissuasive classique de référence : nous savons le réaliser et devons en disposer.
- Enfin notre organisation pour la surveillance des côtes et le secours en mer, dont les forces aéronavales classiques composent l'armature, mais qui réunit aussi les autres services de l'état en mer, douanes, gendarmerie, affaires maritimes, représente une base de construction appréciable pour une organisation européenne équivalente, réclamée par la sécurité du trafic maritime contemporain.

Un moyen supplémentaire d'entrer en bonne place au sein de la défense européenne est l'organisation adaptée des états-majors et des forces. Concentration, adaptabilité et compatibilité des organismes de commandement opérationnels, rationalisation des réservoirs de forces organiques, langues parlées, choix des chefs, autant de leviers moins onéreux que les équipements, mais tout aussi efficaces.

Deux améliorations dans l'organisation des états-majors des forces navales françaises, pour laquelle beaucoup a été fait et bien depuis dix ans, peuvent encore être étudiées :

- Pour fluidifier leur dialogue avec le monde civil et politique et celui du renseignement, ainsi qu'avec leurs homologues étrangers, les organismes de commandement et de contrôle des forces navales, y compris des forces nucléaires, gagneront à être concentrés en un lieu, comme c'est déjà le cas dans l'armée de l'air ou chez nos voisins anglais. Les systèmes modernes de transmission de l'information permettent d'envisager toutes les solutions, centrale près du pouvoir de décision, bretonne près des forces stratégiques, méditerranéenne près des forces classiques, avec en outre des variantes projetables.
- Pour fonctionner sur la base d'un management performant et motivant pour leurs cadres, les états-majors (centraux et par composantes) chargés de la préparation des forces devront réduire leurs strates et améliorer encore leur structure matricielle. La modernisation des grandes entreprises civiles a montré que quatre à cinq niveaux hiérarchiques sont un maximum viable et efficace.

La France doit en définitive disposer, à budget limité, de forces lui donnant l'autonomie dissuasive, aussi longtemps qu'il ne sera pas décidé de la partager avec l'Europe, disons indépendantes, ainsi que d'une organisation et d'équipements susceptibles d'asseoir sa position au sein de la construction européenne, appelons les influents.

Opinion publique, des menaces de guerre aux risques de la paix

L'éloignement heureux des temps de guerre, et de leurs dispositions de caractère exceptionnel justifiées par le péril guettant la nation, n'a pas conduit les Français à contester le bien-fondé de l'existence de forces armées. Il est bien compris en effet que la disparition de menaces directes pour le territoire national n'a pas effacé certains risques pour la population et ses intérêts.

Juste après les sous-marins de la dissuasion nucléaire, autant perçus comme une assurance tout risque que comme un facteur de puissance internationale et d'indépendance nationale, les Français ont pour des motifs identiques placé dans un sondage récent le porte-avions en second dans la hiérarchie des instruments de l'importance militaire. Assurer notre sécurité, nous disent-ils ainsi avec lucidité, reconnaissant au passage une place significative à la Marine, c'est donc contenir les puissants, et pouvoir maîtriser les nuisibles.

Le contexte stratégique ne justifie plus en revanche aux yeux de l'opinion ni dépenses excessives et encore moins prioritaires - le budget des armées se situe aujourd'hui loin derrière celui de l'éducation ou de l'aide à l'emploi - ni position sociale exceptionnelle - les tribunaux des forces armées ont sauf cas particuliers disparu. Bien plus, on attend désormais de la Défense comme de n'importe quel autre service de l'état des comptes précis et transparents, allant sans cesse vers l'économie, et une activité publique sans ombres.

L'attitude plus que participative espérée des armées par la population, éprouvée par diverses épreuves au cours des derniers mois, en est l'illustration : il n'est plus question de rester l'arme au pied en temps de paix, il faut aussi mettre la main à la pâte au service du public, même et surtout avec des moyens a priori destinés à d'autres missions, en les adaptant au mieux.

Enfin le train du progrès a accéléré les processus de réforme jusqu'à obliger chaque corps social à une sorte de révolution vitale perpétuelle. La circulation rapide de l'information, la transformation objective des risques inhérents au métier militaire, la professionnalisation modifient la condition militaire dont le statut doit évoluer pour la placer en harmonie avec la société contemporaine. Moderniser cette condition, dont il faut rappeler que l'essence reste le service de l'état par les armes, apparaît indispensable. Rythmes de travail plus conformes aux régimes contemporains, systèmes de rémunérations moins particuliers, organisation hiérarchique moins stratifiée et plus responsabilisante : voici trois orientations importantes qui doivent entre autres être initiées au plus tôt.

Des forces navales financées au plus bas niveau possible pour assurer la sécurité du pays : bien sûr nous dit l'opinion, mais pas seulement pour cette tâche militaire. Elles doivent aussi rester en toute occasion à l'œuvre donc rentables, quels que soient les besoins. Pour cela elles doivent faire preuve de la plus grande souplesse dans leurs capacités techniques, et s'organiser en phase avec le monde social. On les désire citoyennes, économiques et polyvalentes. Leur activité les justifie au premier chef, car naviguer ou voler donc observer, c'est déjà produire ; c'est aussi représenter, coopérer, aider, secourir, et ces fonctions

contribuent grandement à construire la force en service permanent souhaitée et admise par l'opinion.

Cette tendance au retour à la mer a été une ligne forte des deux dernières années, motivée d'abord par le souci de préparer et d'orienter nos forces vers la conduite et le soutien du corps aéroterrestre de projection. Il faut la maintenir avec ténacité, car elle sous-tend l'existence de toutes les forces aéronavales rustiques et endurantes, avions, patrouilleurs, frégates, ossature des forces de sécurité de la navigation au large des côtes françaises aujourd'hui, européennes demain. Filant la métaphore en termes d'émoluments, on pourra dire qu'il s'agit bien à l'avenir pour la Marine nationale, comme pour la Défense, de mériter un salaire (rémunérant un travail), plutôt qu'une solde (reconnaissant un état).

Industrie de l'armement, une affaire de coût

On a beaucoup et à raison, réformé les forces armées depuis dix ans. Leur taille - réduite de moitié -, leur organisation et leurs missions - revues de fond en comble pour passer de l'attente en métropole à la capacité de projection -, leur nature - professionnelle -, ont changé du tout au tout. La démarche était légitime et difficile, mais réalisable, car la nature militaire est la discipline. Quelle entreprise nationale aurait subi cette révolution sans mettre le pays en ébullition ?

Le ministère de la Défense ne pourra toutefois se prévaloir des résultats obtenus, vis-à-vis de ses homologues chargés des Finances, de l'Éducation, des Transports ou de la Santé, pour ne citer que les plus turbulents ou les plus corporatistes parmi les mieux dotés de ressources, que lorsqu'il aura aussi et surtout achevé de réformer l'industrie d'armement.

Les deux postes principaux du coût de la Défense sont en effet les charges liées au personnel d'une part, et le financement des programmes, y compris d'entretien, d'autre part. Ce dernier chapitre est le fait de l'industrie d'armement, aujourd'hui victime de deux maux. **Un défaut - le perfectionnisme technique entretenu par la captivité du marché - et un obstacle - l'étatisme obsolète de l'industrie navale - menacent la mise sur pied d'une Marine adaptée aux défis contemporains.** Il est vital de parvenir à leur éradication avant d'aller plus loin : **trop de programmes navals sont ou seront tués, ou au minimum handicapés à vie, par leur complexité, leur ambition technologique ou leur étalement dans le temps.**

Sans citer les mauvais élèves dans ce domaine - ils se reconnaîtront -, indiquons à titre d'exemple que le premier rang de la classe est occupé par les frégates de surveillance ou légères, les avions de surveillance maritime, les transports de chalands de débarquement, construits ou achetés en partie sur le marché civil. Ce recours à une industrie concurrentielle est la clé de la réussite.

Les armées ont besoin d'un architecte étatique de l'armement, car leur vocation n'est ni la fabrication ni le commerce des armes. La Délégation générale pour l'armement tiendra ce rôle - elle s'est engagée dans cette voie avec détermination - lorsqu'elle aura coupé le cordon avec une industrie par ailleurs libérée du joug public, diversifiée et modernisée. On

créera ainsi en France et en Europe dans le secteur de l'armement les conditions d'une réelle compétitivité industrielle et commerciale.

Demain des amers pour la Marine nationale

Reprenons pour terminer les orientations pour le choix des armes navales de demain, telles qu'elles viennent d'être indiquées :

- des avions, hélicoptères, patrouilleurs et frégates économiques et polyvalents, pour renseigner, représenter, aider ou secourir nos concitoyens en toutes circonstances, et escorter nos grands bâtiments en ambiance tactique simple ;
- peu de canons, mais des missiles et des torpilles en quantité suffisante pour l'action décisive ;
- des sous-marins stratégiques et leur accompagnement, sous-marins d'attaque, avions et chasseurs de mines, assurant l'indépendance ;
- un porte-avions, des navires de transport d'assaut et des ravitailleurs, influents pour tenir le rang du pays ;
- une organisation de commandement et de contrôle géographiquement concentrée pour simplifier la conduite des forces ;
- un corps social militaire en harmonie avec la société dont il est issu.

Soyons plus précis encore, en citant les équipements que la Marine pourra partager ou abandonner :

- le groupe aérien du porte-avions, véritable système d'armes à vocation interarmées, peut être copossédé et cofinancé comme tel avec les autres armées françaises ; il ne s'agit pas de changer son uniforme, mais d'en partager les coûts, en acceptant qu'il soit utilisé autrement lorsque le porte-avions ne navigue pas.
- les frégates sophistiquées et spécialisées dans la lutte antiaérienne ou anti-sous-marine ne concourent pas à la réalisation de nos objectifs stratégiques d'indépendance et d'influence et ne justifient donc pas leur coût ; si la menace impose une telle escorte nous devons les trouver auprès de nos partenaires, dont elles constitueront justement l'instrument d'influence.

Ne pas s'arc-bouter sur une impossible car trop coûteuse polyvalence, conserver l'essentiel pour nos objectifs stratégiques et sacrifier le superflu de tradition, préserver la stature en modernisant le statut, se rendre utile et accessible plutôt que lointain et contestable : voici des lignes de force pour une Marine de demain.